

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE

Du 17 mars 2021 à 14h

A distance

Les membres de l'assemblée générale ont accepté le report de la tenue de l'AG au 17 mars 2021 en raison de la crise sanitaire. Les documents préparatoires ont été mis à disposition des membres de l'AG et les votes ont eu lieu à distance conformément à l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et à l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 portant prorogation et modification de l'ordonnance no 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

Scrutateurs du bureau de vote : Agnès Aurouet, Blandine Descampeaux, Bernardo Freitas et Martial Lauck

Nombre de votants : 12 600

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 février 2020 (résultat du vote en ligne)

Le procès-verbal a été approuvé avec 95% des voix

2. Rapport moral présenté par Dominique Klein, président

L'année scolaire 2019/2020 qui s'est achevée, aura indéniablement marquée notre société et notre école.

La crise sanitaire que nous traversons, la crise économique et sociale, le terrorisme et les catastrophes naturelles, présentent une violence sans commune mesure.

L'association départementale a fait preuve d'une grande capacité de résilience, tout au long de cette année 2019/2020, au cours de laquelle les perturbations n'ont pas manqué.

Ceci nous a amené à une réflexion sur notre organisation de travail, et malgré tout, nous gardons confiance en l'avenir. Le rapport d'activités qui suit, présenté par notre secrétaire général, vous le démontrera.

Le contexte budgétaire difficile, dû à la baisse des subventions, a néanmoins été maîtrisé par nos trésoriers et notre secrétaire-comptable. Ils nous ont permis d'assurer ce rapport d'activités tout en restant réactifs pour aider les coopératives d'école en difficulté.

Coopération, entraide et solidarité ne se sont pas limitées à des mots, mais elles se sont matérialisées par une multitude d'actions. Vous avez été nombreux à nous solliciter et notre staff, à savoir, Mmes Agnès Aurouet, Violette Freytag et M. Bernardo Freitas, ont tout mis en œuvre pour vous écouter, conseiller et vous soutenir au mieux, grâce à une bonne collaboration avec nos partenaires financiers et institutionnels.

Nous devons la richesse de notre système associatif, éducatif, et la construction de la citoyenneté de nos élèves à vous, enseignants, mandataires bénévoles, qui le font vivre au quotidien.

L'association départementale et la Fédération OCCE accompagnent et valorisent vos capacités d'adaptation et d'innovation face aux contraintes sanitaires, sécuritaires et sociales.

Dans ce contexte sociétal et environnemental actuel, l'OCCE a à cœur de promouvoir et soutenir les manières d'apprendre et d'enseigner, qui contribuent à repenser la forme scolaire à l'heure de la transition écologique et sociétale. Faire face ensemble.

Savoir « donner de son temps », apporter présence et aide, participent à nos principes de coopération, d'entraide et de solidarité.

Notre conseil d'administration piloté par nos 2 vice-présidentes, a toujours souhaité partager son expérience. Nos administrateurs ont toujours montré de la détermination et de l'enthousiasme, des conditions, qui réunies, rendent notre association vivante et attractive.

Sachons inscrire nos actions dans la durée et la solidarité.

L'année actuelle, empruntera, je l'espère, le tournant d'une société plus solidaire.

Nous devons réapprendre à être ensemble, unis pour relever les défis et valoriser les vraies richesses qui la composent. Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne assemblée générale.

3. Rapport d'activités consultable en amont (résultat du vote en ligne) présenté par Xavier Remy secrétaire général

Le siège est représenté par le CA (15 administrateurs), et par le personnel : 2 salariés à plein temps et une animatrice pédagogique détachée.

Les actions : Puzzle,

C'est un journal écrit par les enfants des écoles des deux départements alsaciens et distribué à toutes les coopératives scolaires du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Des informations pour participer sont disponibles sur le site de l'AD67 (2 numéros parus en 2019/2020).

Experiment'air présenté par Simone Duclos :

En 2019/2020 un volontaire service civique, Hugo Bulach a mené les ateliers Experiment'air de décembre 2019 au 12 mars 2020. Il est intervenu dans 48 classes et a ainsi formé 1028 élèves. Action non renouvelée cette année à cause de la crise sanitaire.

Les listes de diffusion :

Reseaucoop, s'adresse aux enseignants du Bas-Rhin, et leur permet de se mettre en contact pour échanger et coopérer.

Copains qui dansent, présenté par Agnès Aurouet, animatrice pédagogique :

Comme chaque année depuis plus de 5 ans, nous avons travaillé avec le groupe de musiciens Bal'us'trad pour la mise en place de l'action « Copains qui dansent ». En 2019/2020, la première et la deuxième étape du projet ont été réalisées (Didier Christen du groupe Bal'us'trad a formé 80 enseignants, qui eux-mêmes ont appris le répertoire de danses, ou au moins une partie à leurs élèves. Malheureusement la crise sanitaire n'a pas permis d'atteindre l'objectif de ce projet, c'est-à-dire se rencontrer entre écoles et danser ensemble lors des bals de fin d'année. L'OCCE demande une participation de 50 € par classe et assure le reste du financement du projet (plus de 10000€). 21 classes sur les 80 inscrites ont fait un don à l'association des musiciens et nous avons remboursé les autres classes.

Les Aides aux Projets pour 2019/2020 présentées par Sylvie Richert, Vice-présidente :

Pour 2019/2020 : 60 demandes, 44 aides de solidarité accordées pour 3394 € (soit 7 € par élève) et 16 aides à projets pour 4023 €. Total : 7417 €. Une grande partie des projets n'a pu être réalisée, les coopératives ont reversé les sommes à l'OCCE, ou attendent le remboursement des acomptes pour les classes de découvertes.

Le projet de l'Ecole maternelle Arc-en-ciel de Brumath sur le compostage est présenté à l'assemblée.

Formation, interventions, présentées par Marie-Pascale Hansmann, Vice-présidente :

Une CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) est signée avec le ministère, qui tient lieu pour les AD de « feuille de route », c'est-à-dire qui détermine les axes à développer tant dans nos actions que dans nos formations.

Une autre convention est signée avec le DASEN. C'est donc dans un cadre tout à fait institutionnel que se font nos formations. Nos propositions de formations se font auprès des équipes de circonscription, qui font leur choix dans un « catalogue », mais peuvent aussi nous faire leurs propres demandes ; nous intervenons aussi directement auprès des équipes d'écoles, à leur demande et en accord avec la circonscription ; enfin, nous proposons aussi une formation initiale à l'INSPE dans le cadre d'une UE interdisciplinaire. Là encore, il y avait une convention avec l'INSPE, via le collectif des associations partenaires de l'école (CAPE), caduque depuis l'année dernière.

Nos formations s'adressant à nos adhérents, elles sont gratuites. Nous demandons une participation pour des interventions pour des non adhérents.

1167 adultes bénéficiaires pour les formations 2019/2020

Formation des bénévoles de l'OCCE avec les formations fédérales.

DSDEN : Formations des directeurs, (pas cette année) ; Formation à caractère artistique : copains qui dansent **80** Enseignants ; Formation prévention de la violence et du climat scolaire : **155** enseignants (Intervention Equipes d'école, ESPE : 30 étudiants en master x 8 séances, PAF second degré), Formation pédagogie coopérative **20** enseignants prévus (stage à Neuwiller organisé par l'UR Alsace annulé) ; Formations mandataires, **313** enseignants en partenariat avec le Crédit Mutuel Enseignant (plus de 200 de plus que l'année dernière).

Equipes écoles : formation à l'utilisation des agendas coops : **14** enseignants

Divers : Formation « Ecole du dehors » avec l'association des Piverts : **25** enseignants (625 élèves), Action nationale Eco coop : inscription de **3** classes (70 élèves)

Informations : Présence de l'OCCE67 au forum de l'environnement à l'école maternelle du Château à Schiltigheim, au forum des partenaires de l'école à Sélestat, et au speed CAPE à l'ESPE (**250** étudiants directement touchés par l'information).

L'accompagnement des coopératives :

837 coopératives d'école ou multi classes en activité pour 104 594 coopérateurs dans le premier et le second degré. 16882 heures de travail des coopérateurs ce qui représente environ *10 ETP*.

Mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité : Compta Coop Web (337 licences ouvertes)

Prise en charge des licences Compta coop Web par le siège de l'OCCE67.

515 000 € de subventions (Etat, collectivités territoriales, communes...) ont été versées aux coopératives (793 000 l'année dernière au 7410).

Projets Erasmus, 2 écoles : EM de Holtzheim et EE Bouchesèche à Hoenheim (voyages en suspend).
Catherine Wendenbaum, enseignante à l'école Bouchesèche présente son projet Erasmus +
Les chiffres montrent qu'il y a eu moins d'activités cette année 19/20. Les écoles ont malgré tout continué à fonctionner et la coopérative était présente en priorité dans les domaines artistiques et d'éducation citoyenne

Pour information

Suite à l'annulation des classes de découverte 67 sinistres ont été déclarés auprès de nos assureurs (MAE/MAIF). Les prestataires ayant proposé ou imposé des avoirs valables 18 mois (ordonnance de mars 2020), l'OCCE 67 a soutenu les coopératives à hauteur de 31728 €, ceci afin que les coopératives remboursent les parents dont les enfants quittaient l'école début juillet. Les dossiers, encore en instance, seront accompagnés et suivis par les assureurs jusqu'à la fin des 18 mois si les avoirs ne sont pas utilisés.

Actions et outils à destination des élèves :

L'agenda Coop pour tous les cycles : 2210 agendas vendus l'an dernier.

La trousse à projets : 2 projets réussis dont 1 annulé, financement participatif avec pour objectif de récolter des fonds pour financer des projets. Le partenariat avec

La banque de l'objet a touché 500 élèves, L'objectif étant de lutter contre le gaspillage en récoltant des invendus (dons) pour les distribuer aux associations contre une participation aux frais logistiques (grande variété d'objet).

Projet d'activité approuvé à 93% des voix

4. Rapport financier présenté par Martial Lauck, trésorier

Martial Lauck réprecise que la pandémie et les arrêts des projets, des formations et des classes de découvertes à fortement impacté le rapport financier :

Pour les produits (comptes du siège) : forte chute des produits d'exploitations (-12 000 euros) et des produits financiers (-24 000€) due à la fin des placements qui rapportent. Soit un solde négatif de 41 303 euros entre le prévisionnel et le réalisé

Pour les charges (comptes du siège) : Une nette diminution des services extérieurs (- 11 000 €), coût moindre pour le photocopieur, les charges locatives ramenés à zéro, des frais postaux à la baisse.

Pour les autres services extérieurs : baisse de 20 000 € due à l'annulation des formations.

La différence est positive de 37 753 € sur les charges entre le prévisionnel et le réalisé.

L'exercice est déficitaire de 3 549,59 €. Somme qui sera prélevée sur le fond associatif.

Pour la sommation des 837 comptes des coopératives :

Comme l'évoque Monsieur Duong, le montant des charges et des produits est en diminution, mais le résultat global est excédentaire de 396 490,16 € soit 473 € par coopérative en moyenne.

Martial Lauck remercie nos partenaires financiers :

- le Crédit Mutuel Enseignant, Madame Kummer et Monsieur Ebel, partenaire de premier plan qui soutient les actions de formations des mandataires et des administrateurs,

- L'Eurométropole et l'ARS pour Expérimenter'air

- L'ASP pour l'emploi d'un service civique

Il remercie également

- Madame Garrigou et Monsieur Schmitt nos fidèles réviseurs aux comptes

- Madame Merlet et Monsieur Duong, commissaires aux comptes

- La Caisse d'Épargne et Monsieur Pardo pour leur accompagnement.

- Les nombreux mandataires qui gèrent d'une manière exemplaire l'argent des coopératives.

- Violette Freytag, secrétaire comptable et Frédéric Boissard, trésorier adjoint.

5. Rapport du commissaire aux comptes, Monsieur Duong

Le commissaire aux comptes doit porter un jugement sur les comptes présentés de l'association, le siège et les coopératives. Cet exercice comptable 2019/2020 est particulier avec une forte chute du budget des coopératives (30%) mais un résultat généré par les coopératives positif et énorme malgré une baisse des recettes (excédent de presque 400000€). Cet excédent risque de se traduire par un déficit important au cours des deux exercices comptables qui viendront. Monsieur Duong incite à continuer la mise en place du logiciel compta Coop Web pour la gestion comptable des coopératives car il y a une meilleure visibilité.

La totalité des rapports financiers sont rentrés (837) et 99,65 % des encours bancaires sont confirmés par les banques.

Les comptes sont donc certifiés avec une réserve pour limitation. Il est en effet impossible de vérifier les 837 coopératives. Cette année il y a des communes qui ont viré le crédit de fonctionnement de la mairie sur le compte des coopératives, ce qui est interdit. Le CA de l'OCCE67 a pris cela à bras le corps.

Rapport spécial qui doit relater de la transparence au niveau des frais de déplacement des administrateurs : 3868 € pour 2019/2020.

6. Rapport de la commission de contrôle des comptes (résultat du vote en ligne) présenté par Sylvette Garrigou et Jean-Pierre Schmitt

La commission s'est réunie le 3 février 2021 pour contrôler les comptes et après vérifications a conclu à la bonne régularité des comptes. La commission donne quitus au trésorier et décharge au CA pour l'exercice 2019-2020.

Félicitations pour la gestion.

Approuvé avec 91% des voix

7. Aides au projets

Pour 2020/2021 48 demandes : 32 aides de solidarité accordées pour 2064 € (soit 6€ par élève et par jour) et 16 aides à projets pour 3180 €. Cette année les chèques seront envoyés aux coopératives dès réception du bilan du projet.

8. Projet d'activités 2020/2021 consultable en amont

Agnès Aurouet présente le nouveau projet Bal en Liance initié dans le Haut-Rhin par l'animatrice Catherine Hueber en partenariat avec le Ballet de l'Opéra National du Rhin. Il a démarré cette année dans le Bas-Rhin grâce à Catherine. Le chorégraphe, danseur, pédagogue et expert passionné du tango (Matias Tripodi), avec l'intervention de Pasquale Noguera du BOnR, va initier des élèves de 4 classes (CM2 et 6^{ème}) à l'univers du tango, sa poésie, sa musique ainsi qu'à l'écriture du mouvement. Les ateliers ont été interrompus et nous espérons la reprise au printemps avec pour terminer le bal de rencontre en juin. Les partenaires financiers sont pour le moment le BOnR, l'EN dans le cadre d'un projet ACMISA, la DAFOR, l'AMOPA 67 et la MAIF.

9. Budgets prévisionnels (résultat du vote en ligne)

En 2020/2021 La cotisation fédérale n'augmentera pas. Proposition de ne pas augmenter la part départementale, ainsi la cotisation sera maintenue à 2,37 € (assurance comprise). Le prévisionnel a été établi au regard du bilan réalisé et des charges, mais aussi en tenant compte de la diminution drastique des produits financiers.

Approuvé avec 90% des voix.

10. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (résultat du vote en ligne)

Sont élues : Marie Gillam (96% des voix) et Séverine Ouanes (96% des voix)

Sont réélus : Simone Duclos (95% des voix), Camille Gerlier-Lienhard (95% des voix), Hervé Hangouët (96% des voix), Marie-Pascale Hansmann (96% des voix), Dominique Klein (96% des voix), Xavier Remy (95% des voix)

11. Renouvellement de la Commission de contrôle des comptes

Sylvette Garrigou et Jean-Pierre Schmitt sont réélus avec 96% des voix.

12. Divers

Dominique Klein remercie nos partenaires

Fin de l'Assemblée Générale à 15h30.

A l'issue de l'AG, le nouveau CAD a élu Monsieur Dominique Klein, Président de l'OCCE67.

ANNEXE Procès-verbal de l'Assemblée générale du mercredi 17 mars 2021

Présents en visio conférence :

Alexandre Duong, Commissaire aux comptes
Jean-Louis Chauvineau, vice-président CME67
Mathieu Roesch, représentant de l'AMOPA 67
Caroline Sanchez, présidente OCCE68
Catherine Hueber, animatrice pédagogique OCCE68
Sylvette Garrigou, vérificatrice aux comptes
Jean-Pierre Schmitt, vérificateur aux comptes
Blandine Descampeaux, administratrice OCCE67 et mandataire EE Neufeld Strasbourg
Camille Gerlier-Lienhard, administratrice OCCE67
Nathalie Laprée, administratrice OCCE67
Simone Duclos, administratrice OCCE67
Frédéric Boissard, trésorier adjoint OCCE67
Hervé Hangouët, administrateur OCCE67
Olivier Metter, administrateur OCCE67
Marie Gillam, mandataire EE internationale R Schuman Strasbourg coop 220
Pascale Merck, directrice de l'Ecole Jean-Racine Ostwald
Séverine Ouanes, directrice de l'école maternelle de la Musau Strasbourg
Anne-Sabine Rohmer, mandataire Collège Les Cigognes Gerstheim coop 942
Catherine Wendenbaum, mandataire coop Erasmus+ de l'EE Bouchesèche Hoenheim –
coop 1683

Présents au siège de l'OCCE67

Dominique Klein, Président OCCE67
Xavier Remy, secrétaire général OCCE67
Sylvie Richert, vice-présidente OCCE67
Marie-Pascale Hansmann, vice-présidente OCCE67
Martial Lauck, trésorier OCCE67
Violette Freytag, secrétaire-comptable OCCE67
Bernardo Freitas, animateur de réseaux coopératifs OCCE67
Agnès Aurouet, animatrice pédagogique OCCE67